

MOUVEMENT 1er degré 2015

Fiche de contrôle syndical



Barème 2015

A retourner **DES MAINTENANT** au **SE-UNSA 07**
13 rue F. Valleton BP 214 07206 AUBENAS Cedex
Tél : 04 75 35 58 83 - 07@se-unsas.org

Conservez une copie de tous vos échanges avec l'Administration.

Avant la commission des barèmes remplissez et faites parvenir au **SE-UNSA 07** cette fiche individuelle de suivi.

Après la commission des barèmes, le **SE-Unsa 07**, si vous le souhaitez, vous préviendra. Un **accusé de réception** sera envoyé par l'administration sur votre boîte i-Prof, si une différence apparaît contactez au plus tôt le **SE-Unsa 07**.



NOM : Prénom : Date naissance : ... / ... /
 Nom de jeune fille : Syndiqué(e) au SE-UNSA : Oui Non
 Temps partiel actuel : Oui Non% Temps partiel demandé : Oui Non%
 Téléphone : Portable :
 E-mail : @

Adresse personnelle :
 Code Postal / Ville :
 Poste actuel (détailler si fractionné) :
 À titre définitif : Oui Non Prof. Stagiaire? : Oui Non

Ancienneté Générale des Services publics au 31/12/2014

(1pt par an, 1/12^{ème} par mois, 1/360^{ème} par jour)

année(s)	point(s)	mois	point(s)	jours	point(s)	total AGS
						pts

Des services publics antérieurs sont-ils en cours de validation ? Oui Non
 Précisez la durée et les services effectués :

Vous êtes P.E. STAGIAIRE : Avez-vous enseigné, avant le CRPE ? : Oui Non
 Précisez la durée et les services effectués :

AUTRES ELEMENTS du BAREME

- MCS : bénéficiez-vous d'une Mesure de Carte Scolaire (fermeture de votre poste) : Oui Non 50 pts sur la commune du poste fermé, 15 points sur tous les postes du secteur dont relève le poste fermé et d'un secteur limitrophe, le 1er apparaissant dans les vœux.
- Situation de Handicap Oui Non (fournir une copie de la demande et des documents justificatifs) 100 pts
- Situation médicale/sociale : Oui Non (fournir une copie de la demande et des documents justificatifs) 5 ou 20 pts
- Réintégration après un congé de longue maladie : Oui Non (fournir une copie de la demande et des documents justificatifs) 5 ou 20 pts
- Enfant(s) à charge ou à naître (2 points par enfants, pris en compte jusqu'à l'âge de 20 ans) enfant(s) au 31.12.2014
- Rapprochement de conjoint (entre 30 et 60 km): Oui Non 6pts
- Rapprochement de conjoint (plus de 60 km): Oui Non 10pts
- Ancienneté dans le poste (3 ans à titre définitif) Oui Non 5 pts
- Bonification poste sortie de REP Educ Prioritaire (La Voulte - Largentière) Oui Non 5 pts
- Exercice sur poste ouvrant des points de bonification y compris nouveaux REP (cf annexe2) Oui Non
 Combien de temps ? ans (> =3 ans) 5 pts, (> =5 ans) 10pts
- Réintégration après détachement ou congé parental : Oui Non 5 points

Ne pas remplir **Barème:** _____ **pts**